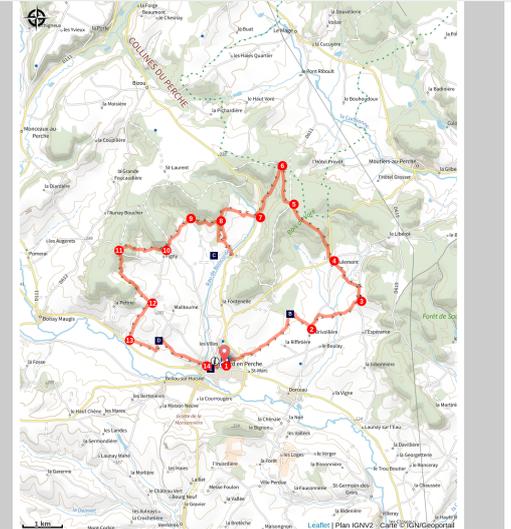


Nobles logis, au départ de Rémalard

Communauté de Communes Cœur du Perche - Rémalard



Profitez d'une randonnée à la journée le long des coteaux du flanc nord de la vallée de l'Huisne et à travers les bois qui chapeautent ses hauteurs. Ce parcours propose de découvrir les manoirs du pays rémalardais. Une variante plus courte permet de réduire le parcours pour des balades plus familiales.

Circuit praticable en VTT.

Partant de l'église de Rémalard, cet itinéraire s'élève d'abord doucement en flanc de vallée. Après avoir côtoyé quelques châteaux, le chemin s'élève vers les bois. Le court détour vers le ruisseau de Boiscorde permet de découvrir deux des plus beaux manoirs de la région. Puis le parcours forestier se poursuit à flanc de collines ponctué d'intéressants points de vue. Enfin le chemin revient doucement vers Rémalard en passant près de l'ancienne motte féodale du Châtelier.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 6 h 45

Longueur : 24.6 km

Dénivelé positif : 438 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Forêt, Histoire et patrimoine, Panorama et paysages, Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Rémalard

Arrivée : Rémalard

Balisage :  de 25 à 33 %  PR

Communes : 1. Rémalard

2. Dorceau

3. Moutiers-au-Perche

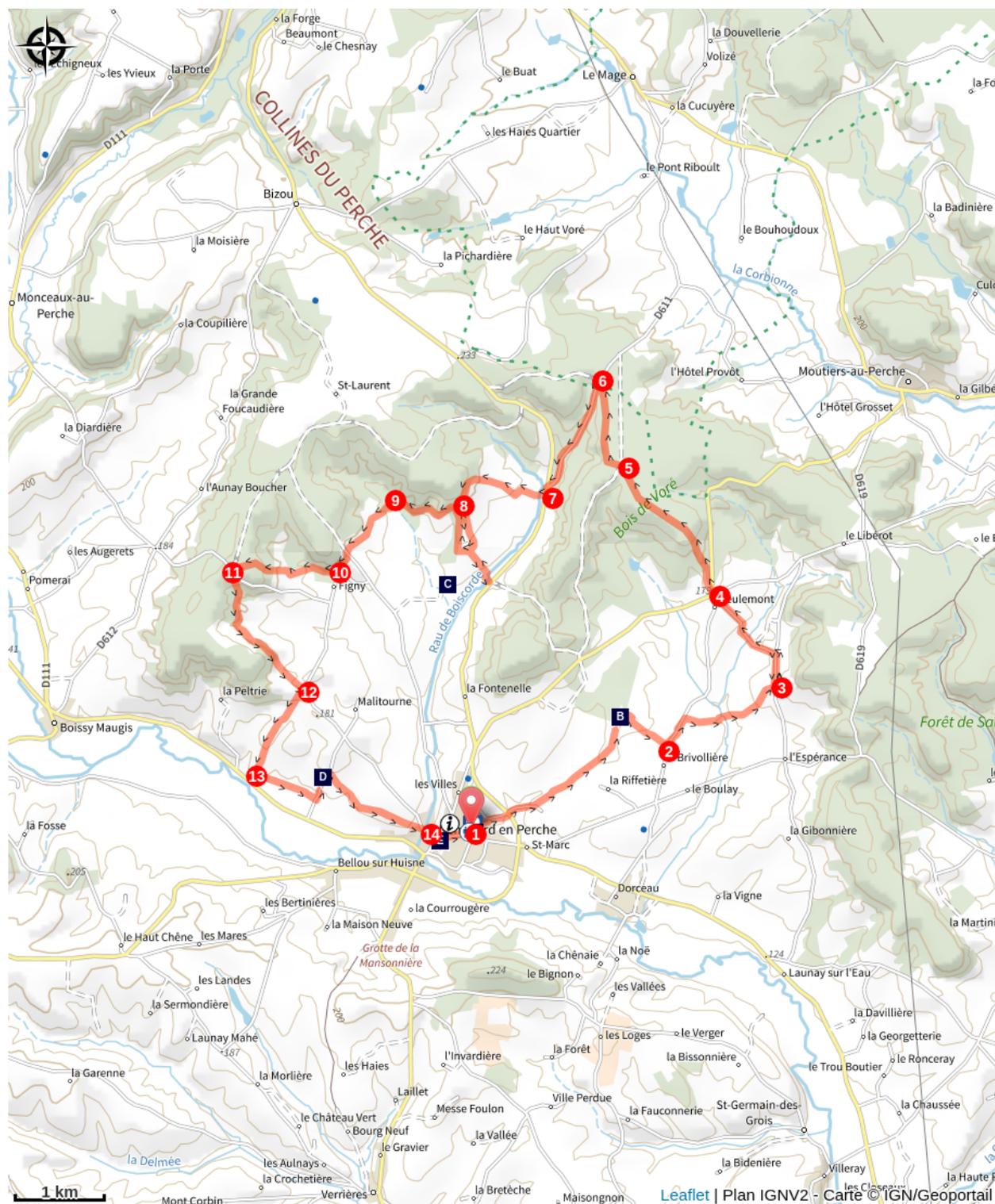
4. Le Mage

5. Boissy-Maugis

1. Le circuit démarre à l'église St Germain : prendre la rue qui monte de **la Bretonnerie** et passer devant le cimetière. Au stop, traverser **la D 920** et monter vers la ferme de la Bretonnerie (que vous laisserez sur votre droite). À la croisée des chemins continuer tout droit. Gagner **le hameau des Aubées** où l'on rejoint une VC.
2. Descendre la VC sur 200m. Au bas de la côte, prendre à droite un chemin empierré aboutissant à un chemin de terre. Prendre à gauche puis à droite. **Franchir un ruisseau sur une passerelle**, continuer par un chemin en herbe et monter pour rejoindre le chemin goudronné de Garambourg, qu'on laisse à gauche. Poursuivre tout droit pour gagner une VC.
3. Au carrefour de **la Chênaie**, tourner à gauche. Au carrefour suivant, bifurquer de nouveau à gauche et passer devant le lieu-dit "**Ronne**". On pourra admirer à droite le **château de Guilbault** (propriété privée).
4. Au carrefour de Freulemont, traverser **la D 920** pour prendre en face un chemin creux montant un moment dans **le bois de Voré** (bois privé, rester sur le chemin).
5. En pleine forêt, **au rond de Blandé** : intersection avec de nombreux autres chemins, prendre en face, un peu sur gauche, un chemin plus intimiste que la grande allée. A la prochaine intersection, bifurquer à droite et longer une sapinière. Suivre un long chemin forestier qui aboutit à **la D 611**.
6. Tourner à gauche sur **la D 611** qui rejoint la **D 11**. La suivre à gauche sur 75m.
7. Tourner à droite par **le chemin du pont** qui monte jusqu'à un hameau. Contourner par la gauche la dernière maison, puis longer le bois.
8. À une croisée de chemins, descendre à gauche un sentier qui, après un double coude, mène au **moulin de Boiscorde** et au **manoir** du même nom (propriétés privées). Revenir sur ses pas. À l'intersection, remonter par la gauche pour rejoindre le chemin en lisière de bois (vues sur **le manoir du Verger**, puis sur **le manoir de Vaujours**).
9. Dans **le hameau de Vauperdu**, bifurquer à gauche. Passer **La Broudière des Bois**. Gagner une VC. La prendre à gauche sur quelques mètres ; descendre à droite un chemin creux aboutissant à Figny.
10. Juste avant les bâtiments de ferme, à droite, passer **le Ruisseau** puis gagner **le hameau de Cornilly**. Prendre à droite sur 50m le chemin goudronné des Louvetières. A une fourche, obliquer à gauche vers une montée soutenue en sous-bois.
11. Au carrefour de **la Fontaine au Grand Pierre**, emprunter à gauche une VC. Peu après la maison, descendre par la droite et à la rencontre d'un chemin sableux (**PRUDENCE pour les VTT**) et tourner à gauche. Ce long chemin en partie forestier aboutit à une VC.
12. **Au carrefour des Pâtis**, prendre à droite un autre chemin, sableux au départ puis en herbe, menant à **la Grande Maison** (restaurant "**Le Bistrot des Ecuries**" et halte randonneurs). Traverser la cour de l'ancienne ferme ; descendre par un chemin goudronné.
13. Au bas de la côte, emprunter à gauche **un chemin herbeux**. A un carrefour en T, remonter à gauche le chemin goudronné vers le Châtellier. Peu avant le hameau, bifurquer à droite et descendre un chemin de terre, entre des champs de culture.
14. **À la Courtille**, franchir **le ruisseau de Boiscorde** ; remonter la rue de Mortagne pour déboucher place du Général de Gaulle. Enfin, retour au point de départ par la rue de l'Eglise.

NB : il existe une variante plus courte et un circuit complémentaire (le ruisseau de Pontillon) à ce circuit.

Sur votre chemin...



Église Saint-Germain-d'Auxerre (A)
Le manoir de Vaujours - XVIe (C)
Guide de visite - Les niches votives (E)

Le château de Voré - XVIIe (B)
Motte castrale du Châtellier (D)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Prudence lors du franchissement de la D920 (à 2 reprises) puis au franchissement de la D11 **sur 75m** au point 7.

Comment venir ?

Accès routier

Rémalard se trouve au carrefour de la D10 (Nogent-le-Rotrou/Mortagne-au-Perche) et de la D11 (Le Theil-sur-Huisne/Longny-au-Perche).

Gare à Condé-sur-Huisne (à 8.3km) et ligne de bus n°70 de Cap Orne

Parking conseillé

Parking de l'église

Lieux de renseignement

Maison du Parc naturel régional du Perche
Manoir de Courboyer - Nocé, 61340 Perche-en-Nocé

info.tourisme@parc-naturel-perche.fr
Tel : 02 33 25 70 10
<http://parc-naturel-perche.fr>



Office du Tourisme Coeur du Perche
22, rue Marcel Louvel, 61110 Rémalard-en-Perche

tourisme@coeurduperche.fr
Tel : 02 33 73 71 94
<http://tourisme.coeurduperche.com>

